ACV
Communauté de Communes
Aubrac, Carladez et Viadène

Thérondels
CARLADÈZ - AVEYRON

Presqu'île de Laussac

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Confort et sécurité

dans un environnement préservé

Maîtrise d'ouvrage : **Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène**

avec la participation financière de :

l'Europe s'engage · Union européenne · Leader · Liberté • Égalité • Fraternité République Française · La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée · Aveyron Conseil départemental · Parc naturel régional de l'Aubrac · EDF · Route de l'énergie

Nouveau sens de circulation

La Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène est compétente pour tout ce qui concerne les travaux et aménagements : **contact@cccv.fr**

La Commune de Thérondels a la compétence Police et Voirie : **mairiedetherondels@wanadoo.fr**

Stationnement et accès

Un nouveau **sens unique** de circulation est mis en place (voir flèches rouges du plan à gauche) avec environ **60 places de parking** créées autour de l'axe routier réaménagé. Un cheminement piétonnier sécurisé a été aménagé pour un accès confortable à la plage.

Afin de garantir la sécurité des visiteurs, la tranquillité du site et de préserver l'environnement naturel de la presqu'île, l'accès jusqu'à la plage **est interdit** aux véhicules à moteur les après-midi en haute saison.

FERMETURE DE LA BARRIÈRE

Du Samedi 13 juillet au Jeudi 22 août 2019 inclus	Tous les jours de 14h à 19h

A ces horaires, l'accès à la zone de baignade est donc exclusivement piétonnier. Plusieurs sentiers sont aménagés (possibilité de boucle) avec une attention particulière portée à la mise en valeur du patrimoine paysager et environnemental ainsi qu'à la sécurité des visiteurs.

Baignade en toute sécurité

La zone de plage a été réaménagée grâce à la création de zones sablées, la réfection des sanitaires et l'installation de transats en bois, afin de proposer un espace de détente et de convivialité.

L'espace de baignade est surveillé en période estivale. Ainsi, la sécurité des baigneurs est assurée par un sauveteur BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) :

BAIGNADE SURVEILLÉE

Du Samedi 13 juillet au Jeudi 22 août 2019 inclus	Tous les jours sauf le lundi de 14h à 18h30

La valorisation d'un site naturel

Le projet d'aménagement touristique de la Presqu'île de Laussac porté par la Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène poursuit un objectif de valorisation de ce site remarquable.

Il s'agit de sécuriser son accès et la baignade, mais surtout de mettre en valeur son potentiel d'un point de vue patrimonial (naturel et bâti), de développer les activités de pleine nature et enfin de valoriser son histoire, notamment au niveau de l'aventure hydro-électrique du Nord-Aveyron.

L'enjeu est aussi environnemental, car la presqu'île est classée Natura 2000. Il s'agit d'un espace naturel sensible avec une biodiversité tout à fait originale qu'il faut absolument protéger.

Information touristique

Office de Tourisme Aubrac, Laguiole, Carladez et Viadène
www.destination-aubrac.com

Bureau d'information touristique d'Argences-en-Aubrac

Place des Tilleuls- Ste Geneviève sur Argence
12 420 Argences-en-Aubrac
05 65 66 19 75 - stegenevieve@wanadoo.fr

Bureau d'information touristique du Carladez

12 Grand Rue
12 600 Mur-de-Barrez
05 65 66 10 16 - contact@carladez.fr

Office de Tourisme Les Pays de Saint-Flour
www.pays-saint-flour.fr

Bureau d'information touristique de Chaudes-Aigues

3, place du Gravier - 15 110 Chaudes-Aigues
04 71 23 52 75
chaudesaigues.info@pays-saint-flour.fr

Bureau d'information touristique de Pierrefort

29, Av. Georges Pompidou - 15 230 Pierrefort
04 71 23 38 04
pierrefort.info@pays-saint-flour.fr

Ne pas jeter sur la voie publique
Crédits photo : OT Carladez, Pierre soisson, LPO vergely, Frédéric Delmas, Plan Patrice Causse